

TRAVAILLER EN EREA

ETABLISSEMENT RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ

DESCRIPTION

 Les EREA collège et lycée sont des établissements professionnels qui accueillent, en externat ou en internat des élèves en grande difficulté scolaire et/ou sociale, ou rencontrant des difficultés liées à une situation de handicap.

ADMISSION

 L'admission des élèves de 12 à 16 ans est notifiée par la Commission Départementale de l'Orientation (C.D.O.)

L'admission dans les sections de C.A.P. se fait sur dossier d'orientation de 3ème avec priorité pour les élèves de SEGPA et d'E.R.E.A.

SUIVI DES ÉLÈVES

 **SUIVI SOCIAL** : Présence de l'Assistant Social pour l'insertion scolaire et sociale, la prévention des conduites à risques, l'accompagnement et le soutien aux parents

SUIVI MEDICAL : Présence de deux infirmières qui permettent de répondre aux demandes de soins et d'écoute des élèves tout au long de la semaine.

SUIVI PSYCHOLOGIQUE : Présence d'un psychologue 2 jours par semaine. Il reçoit les élèves après accord des représentants légaux.

LES OBJECTIFS DE TRAVAIL

Objectifs de travail en 6ème/ 5ème	<ul style="list-style-type: none">Organiser progressivement la transition entre le primaire et le secondaire (organisation et rythmes de travail différents).Aider chacun des élèves à reprendre confiance en soi et à acquérir une méthode de travail.
Objectifs de travail en 4ème/ 3ème	<ul style="list-style-type: none">Élaborer un projet individuel de formation pour l'orientation.Préparer les élèves à l'obtention du Certificat de Formation Générale (CFG).Découverte de champs professionnels (activités en ateliers et stages).Stages en milieu professionnel



COORDONNÉES



RETROUVEZ LES COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT ICI :

[HTTPS://PEDAGOGIE.AC-CLERMONT.FR/ECOLE-INCLUSIVE/SDEI-43/2022/10/03/DISPOSITIFS-ET-STRUCTURES-EN-HAUTE-LOIRE/](https://pedagogie.ac-clermont.fr/ECOLE-INCLUSIVE/SDEI-43/2022/10/03/DISPOSITIFS-ET-STRUCTURES-EN-HAUTE-LOIRE/)

